

**DIRECTION GENERALE**

Dakar, le 12 OCT 2017,

N° 000918 /EISMV/DG

**APPEL A CANDIDATURES POUR UNE BOURSE DE MASTER EN  
GESTION ET SURVEILLANCE SANITAIRE DE LA FAUNE SAUVAGE  
ANNEE ACADEMIQUE 2017 – 2018**



**1. Contexte et justification**

Les animaux sauvages occupent une place importante dans le cycle épidémiologique de la transmission et de la propagation de nombreux agents hautement pathogènes et zoonotiques. Plusieurs des maladies émergentes et réémergences auxquelles les humains sont sensibles telles que l'Influenza aviaire hautement pathogène, la fièvre hémorragique à virus Ebola, la fièvre de la Vallée de Rift, la rage, la brucellose etc. impliquent la faune sauvage sous forme de réservoir.

Le risque de propagation de ces menaces pandémiques s'accroît, souvent avec des conséquences très graves, notamment avec la mondialisation des échanges, les changements climatiques et les modifications des modes de vie des populations qui favorisent la colonisation des nouveaux territoires par les agents pathogènes associée à la diminution des interfaces homme-animal-environnement.

Si les récents épisodes de l'Influenza aviaire hautement pathogène, la fièvre hémorragique à virus Ebola, la fièvre de la vallée de rift ont convaincu le monde de la nécessité d'une action collaborative et concertée de tous les acteurs et secteurs tant au niveau national, international que mondial, l'ensemble de la communauté internationale s'accorde à reconnaître que la

préservation de l'avenir de l'homme passe par la protection et la surveillance de la santé des animaux tant domestiques que sauvages.

La surveillance, le contrôle depuis leurs réservoirs animaux, des pathogènes zoonotiques se présente désormais comme la stratégie la plus efficace et la plus économique pour protéger les communautés humaines. Il s'agit de renforcer, au profit des pays africains en particulier, les capacités techniques et professionnelles des ressources humaines pour la prévention, la détection, la surveillance et la riposte aux maladies d'origine de la faune sauvage.

C'est pour répondre à ce besoin réel et pressant que l'Ecole Inter-Etats des Sciences et Médecine Vétérinaires (EISMV) dans sa mission régaliennne de formation de professionnels et spécialistes de santé animale en Afrique, avec l'appui de One Health Central and Eastern Africa (OHCEA), a développé en 2016 un Master en Gestion et Surveillance Sanitaire de la Faune Sauvage avec 2 spécialités :

- **Spécialité 1 : Epidémiologie-surveillance de la faune sauvage ;**
- **Spécialité 2 : Médecine Vétérinaire de la faune et des aires protégées.**

Ce Master officiellement lancé en mai 2017 va s'ouvrir cette année académique 2017-2018 avec le recrutement de la première cohorte d'étudiants qui seront formés.

C'est dans ce cadre que One Health Central and Eastern Africa (**OHCEA**) octroie sept (07) bourses d'études. La bourse couvrira l'intégralité des frais de scolarité, des indemnités mensuelles de subsistance sur une période de 12 mois et des frais de travaux de mémoire à l'Ecole Inter-Etats des Sciences et Médecine Vétérinaires (EISMV) de Dakar.

## **2. Critères d'éligibilité et de sélection des candidatures**

Sont éligibles à cet appel à candidature les personnes titulaires de :

### **Spécialité 1 :**

- une attestation de fin de scolarité des études vétérinaires ;
- un doctorat en médecine vétérinaire, humaine ou de pharmacie ;
- un Master 1 (ou équivalent) en sciences environnementales, biologiques, épidémiologie et statistiques ;
- un diplôme d'ingénieur agronome ou forestier (Bac + 4 ou plus) ;
- un diplôme d'ingénieur zootechnicien (Bac + 4 ou plus).

## Spécialité 2 :

- une attestation de fin de scolarité des études vétérinaires ;
- un doctorat en médecine vétérinaire.

## 3. Composition du dossier de candidature

Le dossier de candidature devra comprendre les éléments suivants :

- une demande adressée au Directeur Général de l'EISMV indiquant la spécialité choisie;
- une copie légalisée de la pièce d'identité ;
- un extrait de l'acte de naissance et 2 photos d'identité récentes
- une copie légalisée des attestations et diplômes et les relevés de notes ;
- un Curriculum Vitae de 2 pages au maximum ;
- une lettre de motivation et 3 lettres de recommandation.

## 4. Date limite de dépôt de candidature

**Les dossiers doivent parvenir au plus tard le 5 novembre 2016 à 12h00, délai de rigueur à l'adresse suivante :**

- Ecole Inter-Etats des Sciences et Médecine Vétérinaires (EISMV) - BP 5077 Dakar, Fann
- Par courrier électronique : [directiongenerale@eismv.org](mailto:directiongenerale@eismv.org) avec copie à [rianatoub@yahoo.fr](mailto:rianatoub@yahoo.fr), [ykaboret7@gmail.com](mailto:ykaboret7@gmail.com) et [savadogo.madi@ohcea.org](mailto:savadogo.madi@ohcea.org).

**Ne seront contactés que ceux ayant été sélectionnés pour les présentes bourses.**

**NB :** *Aucun dossier n'est recevable après la date limite. Pour toute information complémentaire, veuillez contacter Pr Rianatou BADA ALAMBEDJI, Coordinatrice des Stages et Formation Post Universitaires et Point Focal OHCEA à l'EISMV, à l'adresse e-mail : [rianatoub@yahoo.fr](mailto:rianatoub@yahoo.fr).*



**Le Directeur Général**

**Professeur Yalacé Yamba KABORET**